



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2021 DAC 304 Subventions à huit associations (28.000 euros) de chœur et chant.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien à la pratique amateur, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter notre soutien aux associations Aria de Paris (15e), Les chanteurs de Saint Eustache (Paris Centre), Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais (Paris Centre), Chœur et Orchestre Symphonique de Paris (11e et 14e), Chœur d'Oratorio de Paris (5e et 20e), O30 Ensemble vocal O Trente (7e), Groupe vocal Pro Homine (5e) et Chœur Stella Maris CSM (Paris Centre).

L'association Aria de Paris, créée en 1998, a enrichi son expérience avec plusieurs chef-fes de chœur successif-ves. Elle a changé de direction artistique en 2018 avec Grégoire Michaud, afin de donner une place à la jeune génération en parallèle de la volonté du chœur de diversifier son répertoire. Malgré la crise sanitaire, la saison 2019-2020 a permis un concert de Noël avec harpe et un concert de Printemps avec piano et orchestre, ainsi que des travaux autour d'œuvres de Britten, Praetorius ou encore Poulenc. La saison 2020-2021 continue avec des répétitions en petits groupes et une collaboration avec la maîtrise de Saint Christophe de Javel pour le projet majeur de l'année, *Summertime* de Georges Gershwin, de style jazz symphonique, en hommage au fondateur du chœur.

L'association Les chanteurs de Saint Eustache, chœur créé en 1945, compte aujourd'hui quarante choristes. Elle est parvenue à maîtriser sa programmation 2019-2020 malgré des annulations dues à la crise sanitaire. Elle a participé à de nombreuses messes parmi lesquelles celles des églises Saint-Germain l'Auxerrois (Centre) et Saint-Eustache (Centre), une messe pour la paix en commémoration de la chute du mur de Berlin, et a donné son traditionnel concert de Noël. À la suite des confinements, les activités ont repris sous forme de préparations individuelles afin d'anticiper le répertoire élargi de la saison suivante. Cela a permis en 2020-2021, de proposer des pièces sacrées et variées de la culture européenne dont des œuvres de Schütz, Palestrina, Vittoria, Charpentier, Purcell, Stanford, Rachmaninov, Fauré et Duruflé, ainsi que des œuvres contemporaines de Morten Lauridsen et Damijan Mocknic.

L'association Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais, créée en 1975, rassemble plus de trente choristes pour la musique sacrée. Le fil rouge de l'association est la confrontation des sensibilités musicales et poétiques de différents pays et époques par l'exercice d'un répertoire varié. L'année 2020 aura vu les représentations de deux concerts de chansons et madrigaux dans les églises Saint Germain de Charonne (20e) et Sainte Rosalie (13e), puis l'adaptation des « nuits » de Brahms, Saint-Saëns, Lassus, Fauré, Schubert et Rachmaninov dont la programmation des représentations sera prolongée sur la saison 2021-2022.

L'association Chœur et Orchestre Symphonique de Paris (COSP) réunit quatre-vingt-deux choristes et une centaine d'intervenant.e.s externes, musicien.ne.s ou chanteur.euse.s solistes. En 2019-2020, les répétitions ont été axées sur le projet de grand concert *La Passion selon Saint Matthieu* de J.S. Bach au Cirque d'Hiver de Paris (11e). A la suite de la crise sanitaire, le concert a été reporté sur la saison 2020-2021. Pour pallier le manque de lieux de répétition adaptés aux normes sanitaires et à la réception de groupes en région parisienne, le chœur a effectué une résidence artistique en plein air au Moulin d'Andé (Eure).

L'association Chœur d'Oratorio de Paris, créée en 1989, travaille le grand répertoire classique, ainsi que les œuvres romantiques et du XXe siècle. Il joue régulièrement avec des orchestres professionnels et des chefs réputés dans des coproductions. Aussi, l'association distribue des invitations à destination d'un public défavorisé en lien avec le CASVP du 5e arrondissement. Les répétitions de la saison 2020, à domicile, laissent un enregistrement vidéo musical « mosaïque » afin de rendre compte de l'activité en confinement. Le projet de la saison 2021 a été entièrement révisé de façon à assurer les restitutions finales. Les membres ont répété plus fréquemment mais isolé.e.s pour garantir la continuité en toute situation. Le concert *Messa di Gloria* de Puccini, pour septembre et décembre, en est l'un des fruits. Le reste des préparations est réorienté vers trois concerts en février 2022 pour en éviter l'annulation.

L'association O30 (Ensemble vocal O Trente), créée en 2006, aborde un répertoire qui s'étend de la musique romantique aux créations contemporaines. Elle participe à des festivals, notamment celui de La Chaise-Dieu (Haute-Loire). En 2018, le chef et compositeur contre-ténor Richard Wilberforce, professeur aux Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris, prend la direction du chœur. O Trente bénéficie d'un partenariat pédagogique avec la classe préparatoire publique aux écoles supérieures d'art Les Arcades (Issy-les-Moulineaux). La saison 2019-2020 aura vu la moitié des projets réalisés dont le *Requiem* de Duruflé, les *Litanies à la Vierge Noire* de Poulenc et un concert baroque *Via Dolorosa*. La saison 2020-2021 poursuit avec *Racines folkloriques* pour proposer des œuvres a capella finlandaise et polonaise. En fin de saison, le programme *REFLETS* du chœur met à l'honneur la femme compositrice française Lili Boulanger. Tous les concerts tiennent leur représentation parisienne à la Basilique Sainte-Clothilde (7e).

L'association Groupe vocal Pro Homine mêle depuis 1998 les répertoires sacré et profane du XVIe siècle à nos jours. La saison 2020 aura vu l'annulation de plusieurs concerts, mais aussi la résilience des membres pour continuer la préparation de projet vers la saison suivante. Un concert a tout de même eu lieu, *Musiques classiques de Delerue* à L'Isle Adam (Val-d'Oise) en mars. En 2021, les concerts

reportés ont eu lieu à Paris et Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise). Le projet principal de l'année est le *Requiem XIX* de Laurent Couson, en collaboration avec d'autres chœurs. L'œuvre questionne la relation entre le mythe de Babel et la crise sanitaire due à la Covid-19. Pour cela, l'œuvre est écrite en français, latin, arabe et hébreu. Les concerts à l'église Saint Médard (5e) ont reçu des interventions amicales de représentants des trois religions monothéistes. Le dernier projet de l'année, *Bach le mystique et Brahms l'humaniste*, est un concert a capella d'exigence sur la technique vocale.

L'association Chœur Stella Maris CSM, créée en 2001, est formée de jeunes actif·ve·s et d'étudiant·e·s dont la préférence va à la musique des XXe et XXIe siècles. En mêlant technique vocale et travail corporel, les membres souhaitent intéresser un public plus large. En 2019-2020, les trois travaux principaux de l'association ont été la *Messe en do mineur* de Mozart avec orchestre à Chartres (Eure-et-Loir), des concerts pédagogiques de Noël à Saint-Germain de Charonne (20e) et *Atmosphérique 2* à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Malgré l'annulation des concerts de la saison 2020-2021, les membres ont répété à distance et ont créé des captations vidéo tout en préparant les représentations et les projets de la saison prochaine. L'association a participé au documentaire *Si on chantait ?* de France Culture.

Je vous propose à présent de bien vouloir confirmer le soutien de la Ville de Paris à l'association Aria de Paris en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 2 500 euros, à l'association Les chanteurs de Saint Eustache en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 4 000 euros, à l'association Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 3 000 euros, à l'association Chœur et Orchestre Symphonique de Paris en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 4 000 euros, à l'association Chœur d'Oratorio de Paris en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 6 000 euros, à l'association O30 (Ensemble vocal O Trente) en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 3 000 euros, à l'association Groupe vocal Pro Homine en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 4 000 euros, à l'association Chœur Stella Maris CSM en lui attribuant au titre de 2021 une subvention de fonctionnement de 1 500 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer l'avenant à convention joint au présent projet.

La Maire de Paris